



FRATERNITÉ
DES CONSTABLES
DU CONTRÔLE ROUTIER
DU QUÉBEC



Communiqué 2024-06

Le 09 février 2024

Commission parlementaire projet de loi 48 modifiant le CSR

Bonjour à tous,

Comme vous nous l'avions annoncé plus tôt nous avons déposé un mémoire au projet de loi 48 pour la modification du Code de la Sécurité routière (CSR). Nous avons passé deux jours sur place les 06 et 07 février. Malgré le fait que nous n'avons pas été invité à commenter publiquement nous avons pu nous entretenir avec plusieurs acteurs importants.

D'abord, nous avons parlé avec les représentants de Piétons Québec qui ont déposé un mémoire dont une des recommandations étaient de modifier l'article 327 du CSR. Nous avons également rencontré les représentants de CAA Québec avec qui nous avons échangé sur notre demande pour les feux bleus. Jean-Claude a pu se présenter en personne à Marc Cadieux de l'Association du camionnage. Des gens de la SAAQ étaient sur place et nous leur avons parlé de notre mémoire, nous n'avons croisé personne de CRQ,

Nous avons également parlé à tous les membres des oppositions présents sur place leur réitérant : notre mandat, notre engagement et notre disponibilité. Une entrevue a été faite mais elle n'a pas été publiée.

Nous avons réussi à parler quelques minutes avec Mme la Ministre Guilbault et son conseiller politique. Ils avaient bien reçu et consulté notre mémoire. Nous en avons profité pour reparler à Mme Guilbault de notre cause présentement au TAT. Nous lui avons fait savoir que la balle était dans son camp car le Ministre de la Sécurité Publique ne semblait pas avoir la porte ouverte pour nous recevoir. Nous avons mentionné que nous pourrions être un acteur important dans l'enjeu des véhicules volés, sujet qui est sur toutes les lèvres présentement. Et coup de théâtre presque simultanément les agents de Montréal Est arrêtaient un individu à ce propos (communiqué 2024-05). Comme disent les anglais « Timing is everything », donc le lendemain matin à la première heure nous avons envoyé le communiqué 05 au conseiller politique. Nous avons réussi à avoir une réunion virtuelle en sa compagnie et celle du chef de cabinet vendredi le 09 février. C'est un dossier à suivre et il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

Tous les mémoires déposés (y compris le nôtre) sont maintenant accessibles via le site de l'Assemblée Nationale dont voici le lien direct : <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CTE/mandats/Mandat-50677/memoires-deposes.html>

Votre exécutif